Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MÉTIERS DE L'EAU

ÉPREUVE E5 : INTITULÉ « ORGANISATION, MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ » NON IDENTIFIÉ DANS LE RÉFÉRENTIEL DU BTS MÉTIERS DE L'EAU

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MÉTIERS DE L'EAU	3, COEFFICIENT INDICATIF NON VÉRIFIÉ AU RÈGLEMENT D'EXAMEN

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : SAUR SAS, ACTIVITÉ D'EXPLOITATION ET DE SERVICES LIÉS AU CYCLE DE L'EAU, SITE ÉTUDIÉ SITUÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Information sur l'intitulé : les éléments réglementaires fournis pour le BTS Métiers de l'eau ne permettent pas d'établir qu'une épreuve E5 porte officiellement l'intitulé « Organisation, management et développement de l'activité ». La durée, le coefficient et le code d'examen indiqués dans les métadonnées ne constituent donc pas une vérification du règlement d'examen. Le dossier ci-dessous est construit autour de cet intitulé et d'une situation professionnelle fictive située au sein d'une entreprise réelle.

Le site étudié de Saur SAS assure l'exploitation de services d'eau et d'assainissement pour plusieurs collectivités. Pour les besoins du dossier, il emploie 42 personnes et envisage de développer une offre de suivi renforcé des installations de traitement. Une difficulté est apparue avec un fournisseur à la suite d'un retard de livraison. La direction souhaite également examiner la pertinence stratégique et économique de l'offre envisagée.

Vous êtes chargé de produire une analyse juridique, un diagnostic managérial et une étude économique à partir des documents techniques DT 1 à DT 3. Le barème des trois parties est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'un litige contractuel (7 points)

Qualification des faits, règle de droit et résolution selon le syllogisme juridique

Le site a commandé à la société Pompes Atlantique SAS un équipement de pompage destiné à une installation de traitement. Le bon de commande, accepté par le fournisseur le 4 mars 2026, prévoit une livraison au plus tard le 31 mars 2026 pour un prix de 48 000 euros hors taxes. Le fournisseur a livré l'équipement le 21 avril 2026. Le contrat ne prévoit ni pénalité de retard ni clause limitative de responsabilité. Le site a dû louer un équipement provisoire pour 3 600 euros hors taxes. Il demande le remboursement de ce coût. Le fournisseur conteste et soutient que le retard n'a causé aucun préjudice indemnisable.

À l'aide du DT 1, répondez aux questions en respectant, pour la dernière question, les étapes du syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable et solution motivée.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les parties, le contrat et les faits à l'origine du différend. Distinguez les obligations principales de chacune des parties.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit auquel le site doit répondre pour obtenir le remboursement du coût de location de l'équipement provisoire.

1.3 (1,5 point) À partir du DT 1, identifiez les règles de droit applicables à l'inexécution ou à l'exécution tardive du contrat et les conditions nécessaires à l'obtention de dommages et intérêts.

1.4 (3 points) Résolvez le litige selon le syllogisme juridique complet. Présentez successivement la qualification juridique des faits, le problème de droit, la règle de droit applicable et la solution motivée de l'espèce. Concluez sur la possibilité pour le site de demander les 3 600 euros de frais de location, en précisant les éléments qu'il devra établir.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Diagnostic interne et externe, choix managériaux et préconisations

La direction étudie la création d'une offre de suivi renforcé des installations, comprenant des visites préventives, une analyse périodique des données d'exploitation et une assistance à distance. Le site envisage de mobiliser quatre salariés et de former deux techniciens à l'exploitation d'outils numériques de suivi. Les éléments de contexte figurent dans le DT 2.

2.1 (2 points) À partir du DT 2, réalisez une analyse PESTEL du projet. Présentez au moins un facteur pertinent pour quatre dimensions différentes et expliquez brièvement son incidence possible sur l'activité.

2.2 (2,5 points) Complétez le tableau DR 1 par un diagnostic SWOT du projet, en indiquant au moins deux éléments pour chacune des catégories forces, faiblesses, opportunités et menaces. Distinguez les éléments internes des éléments externes.

2.3 (2,5 points) Analysez le choix de mobiliser quatre salariés et de former deux techniciens. Formulez deux préconisations managériales argumentées pour limiter les risques de mise en œuvre et favoriser l'adhésion des équipes.

PARTIE 3 : Analyse économique et financière (6 points)

Étude de rentabilité et décision relative au développement de l'offre

La direction doit vérifier la rentabilité de l'activité de services envisagée avant de décider de son déploiement. Les données annuelles simplifiées du site figurent dans le DT 3. Pour les calculs, on assimilera le chiffre d'affaires présenté à celui de l'activité concernée. Les charges variables sont proportionnelles au chiffre d'affaires et les charges fixes sont supposées stables sur la période étudiée.

3.1 (2 points) Calculez, pour 2025, la marge sur coûts variables, le taux de marge sur coûts variables et le résultat d'exploitation. Présentez les calculs et les unités.

3.2 (2 points) Calculez le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires pour 2025, puis la marge de sécurité en valeur. Arrondissez les montants à l'euro le plus proche et indiquez la méthode utilisée.

3.3 (2 points) Un contrat supplémentaire pourrait générer 120 000 euros de chiffre d'affaires annuel. En appliquant le taux de marge sur coûts variables de 2025, estimez la contribution supplémentaire avant charges fixes. La direction prévoit 35 000 euros de charges fixes annuelles supplémentaires pour lancer le contrat. Concluez sur l'intérêt économique du projet et indiquez une limite de votre analyse.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : RÈGLES JURIDIQUES RELATIVES À L'EXÉCUTION DU CONTRAT ET À LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut : refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation ; poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ; solliciter une réduction du prix ; provoquer la résolution du contrat ; demander réparation des conséquences de l'inexécution. »

Code civil, article 1231-1 : « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Jurisprudence : Cour de cassation, chambre commerciale, 26 novembre 2003, pourvoi n° 00-10.243, arrêt dit « Manoukian ». Dans cette décision relative à la rupture fautive de pourparlers, la Cour rappelle que la réparation du préjudice ne peut porter sur les gains espérés du contrat qui n'a pas été conclu. La décision illustre la nécessité de caractériser un préjudice réparable et un lien de causalité avec le manquement invoqué. Elle porte sur la rupture de pourparlers et non sur un retard de livraison contractuel.

Dans le litige présenté, le contrat accepté fixe une date limite de livraison. Le site doit établir le retard, la réalité et le montant du préjudice invoqué, ainsi que le lien entre ce retard et la location de l'équipement provisoire. Le fournisseur peut tenter de démontrer une cause exonératoire, notamment la force majeure, dans les conditions prévues par le droit applicable.

DT 2 : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE STRATÉGIQUE ET MANAGÉRIAL

Les éléments ci-dessous sont les données de contexte retenues pour l'étude du projet. Ils sont fournis pour permettre le diagnostic stratégique et ne constituent pas une présentation exhaustive de l'entreprise.

Données de contexte du projet

Thème	Donnée	Incidence envisageable
Compétences internes	Le site dispose de techniciens expérimentés en exploitation et en maintenance des équipements de traitement.	La maîtrise des installations peut faciliter la conception d'un suivi pertinent.
Organisation	Quatre salariés pourraient être affectés à l'offre, mais leur disponibilité n'est pas garantie pendant les périodes de forte activité.	La charge de travail et la continuité du service doivent être anticipées.
Investissement humain	Deux techniciens doivent être formés à l'utilisation des outils numériques de suivi.	La formation entraîne un coût et une période d'adaptation.
Environnement réglementaire	Les exploitants doivent respecter les obligations applicables à la qualité de l'eau, à la sécurité des installations et à la traçabilité des interventions.	Le suivi peut contribuer à la conformité, sous réserve d'une veille et de procédures adaptées.
Évolution technologique	Des outils de télérelève et de supervision permettent de détecter plus rapidement certaines dérives d'exploitation.	Ces outils peuvent améliorer la réactivité, mais nécessitent une gestion fiable des données et de la cybersécurité.
Marché	Les collectivités recherchent une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation et une continuité accrue du service.	Cette demande peut constituer un débouché pour une offre de suivi renforcé.
Concurrence	Plusieurs opérateurs régionaux proposent déjà des services de maintenance préventive et de supervision.	Le site doit différencier son offre par la qualité du conseil et la réactivité.
Aléas externes	Une hausse du coût des équipements ou une difficulté de recrutement peut augmenter le coût de l'offre.	La rentabilité et le calendrier de déploiement peuvent être affectés.

Données de situation fournies pour l'étude

DT 3 : DONNÉES COMPTABLES SIMPLIFIÉES DE L'ACTIVITÉ DE SERVICES

Les données ci-dessous sont exprimées en euros hors taxes. Les charges variables sont directement liées au niveau d'activité. Les charges fixes sont considérées comme indépendantes du chiffre d'affaires dans la plage étudiée. Le résultat d'exploitation simplifié est égal au chiffre d'affaires diminué des charges variables et des charges fixes.

Compte de résultat simplifié

Poste	2024	2025
Chiffre d'affaires	1 080 000	1 200 000
Charges variables	680 000	720 000
Charges fixes	370 000	390 000
Résultat d'exploitation simplifié	30 000	90 000

Données annuelles de l'activité étudiée, en euros hors taxes

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de diagnostic stratégique à compléter — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement les cases comportant « ... » à partir des éléments du DT 2. Chaque élément retenu doit être formulé de manière concise et classé dans la catégorie appropriée.

Diagnostic SWOT du projet d'offre de suivi renforcé

Éléments internes ou externes	Éléments favorables	Éléments défavorables
Diagnostic interne		
Diagnostic externe		

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.